

Module QR-FACTURE

20 juin 2024

Le module AOA QR-facture est utilisé pour la **facturation automatisée** (code QR) et le **traitement automatisé des paiements** (camt 054) des frais d'inscription aux concours d'Agility.

Il est disponible pour les organisateurs d'événements intéressés sous forme d'option payante.

Frais pour l'organisateur	CHF
Mise en place et test de l'identification ESR et QR-IBAN (forfait <u>unique</u>)	50.--
Frais d'utilisation forfaitaires par jour de concours	50.--
Allègement supplémentaire pour l'organisateur	
Toutes les activités listées ci-dessous peuvent être réalisées de manière indépendante par l'organisateur sur AOA. Si vous le souhaitez, l'administrateur AOA prendra en charge une ou plusieurs tâches moyennant un forfait par jour de concours :	
- Envoi des factures incluant les inscriptions tardives à la date convenue	50.--
- Comptabilisation continue des encaissements par livraison des données Données fournies par l'organisateur (télécharger le fichier XML auprès de la banque)	25.--
- Envoi de rappels par processus (jour) de rappel	25.--

L'utilisation du module QR-facture d'AOA ne coûte à l'organisateur qu'un peu plus d'un (1!) frais d'inscription.

En retour, l'organisateur gagne de nombreuses heures de temps libre et le processus le jour du concours est beaucoup plus détendu!